



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : José LOUBEAU
Tél. : 03 89 20 16 82
Mail : j.loubeau@inao.gouv.fr

N/Réf : OR/SA/LET107.19

MAIRIE
Monsieur le Maire
15, Rue Principale
67490 ALTENHEIM

Colmar, le 2 octobre 2019

Objet : PLU de la commune d'ALTENHEIM

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 2 juillet 2019, vous avez bien voulu nous faire parvenir, pour examen et avis, le dossier de PLU de la commune d'ALTENHEIM.

La commune d'ALTENHEIM est incluse dans l'aire géographique de l'AOC « Munster ». Elle appartient également à l'aire de production des IGP « Crème fraîche fluide d'Alsace », « Miel d'Alsace », « Pâtes d'Alsace » et « Volailles d'Alsace », ainsi que des IG des boissons spiritueuses « Kirsch d'Alsace », « Mirabelle d'Alsace », « Framboise d'Alsace », « Quetsch d'Alsace » et « Whisky d'Alsace ».

La commune d'ALTENHEIM fait partie de la Communauté de Communes du Pays de Saverne. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'ALTENHEIM a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 1er Octobre 2009. La commune est couverte par le SCoT de la Région de Saverne approuvé le 22 décembre 2011, actuellement en cours de révision.

Le Conseil Municipal d'ALTENHEIM a décidé de mettre en œuvre une révision allégée de son document d'urbanisme, afin de permettre la prise en compte de l'enjeu de développement de l'activité économique locale.

La révision allégée du PLU a pour objet de créer, dans la zone UB, un sous-secteur UB1 de 0,15 ha autour de locaux d'activité existants, et, en même temps, de reclasser en UB1, 0,33 ha de terrains actuellement classés en zone N. Dans ces secteurs, seules les constructions liées à une activité commerciale, artisanale, industrielle, de stockage et de dépôt seront autorisées.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et les IGP concernées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 67

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE DE COLMAR

12 AVENUE DE LA FOIRE AUX VINS - BP 81233

68012 COLMAR CEDEX

TEL 03.89.20.16.80. / TELECOPIE : 03.89.41.05.17

www.inao.gouv.fr